

VISITEURS

Protégez vos proches

Les VISITEURS doivent justifier :

- **d'un certificat de vaccination complet**
- **ou d'un test négatif**
(RT-PCR ou antigénique ou autotest supervisé par un pharmacien)
- **ou d'un certificat de guérison de la Covid-19**
(RT-PCR positif datant de plus de 11 jours et moins de 6 mois)

RESTRICTION DES VISITES

- **Maximum 1 visiteur par patient adulte et par jour pour une durée de visite d'une heure** *(sauf circonstances exceptionnelles ou dérogation médicale)* **et 1 seul visiteur par chambre**
- **Les VISITES sont interdites :**
 - *aux personnes présentant des symptômes de la Covid-19 (toux, fièvre, gêne respiratoire)*
 - *aux personnes contacts tant que ce statut n'est pas levé*
 - *aux enfants de moins de 12 ans*

 Des contrôles peuvent être effectués à tout moment par le personnel habilité.